

Cours de Comptabilité générale

ASSABANE Ibrahim

2022-2023

Chapitre 1

L'entreprise et les exigences comptables

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (1/10) Section 1 : les différents niveaux de comptabilité

L'entreprise réalise différentes opérations économiques avec différents partenaires externes et internes qui nécessitent d'être enregistrées

Partenaires	Actions	
1. Associés et actionnaires	Apport des capitaux	Dividendes
2. Banques	Prêts	Intérêts
3. Fournisseurs (autres entreprises)	Achat de matière première	dettes
4. Personnel	Travail	salaire
5. Clients	Vente de marchandises	Créances
6. Etat	Services publics	impôts

D'où l'importance de la comptabilité qui constitue un véritable système d'information de gestion au service desdites opérations économiques.

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (2/10) Section 1 : les différents niveaux de comptabilité

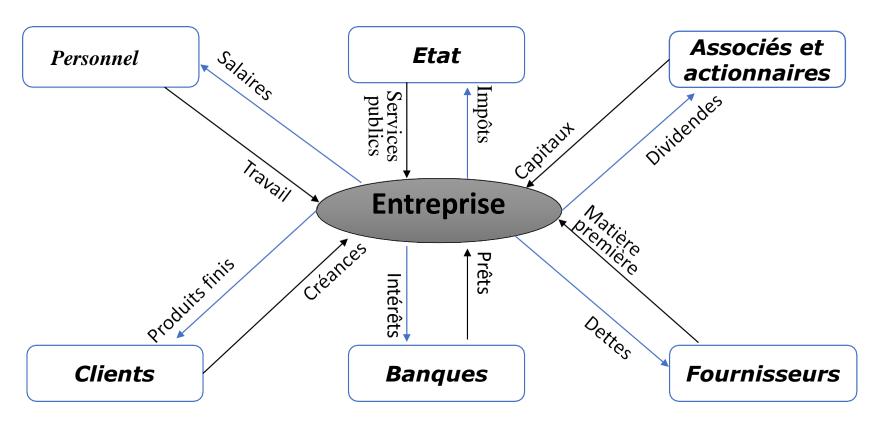


Figure 1: cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (3/10) Section 1 : les différents niveaux de comptabilité

L'entreprise réalise différente opérations économiques avec différents partenaires qui nécessitent d'être enregistrées

D'où **l'importance de la comptabilité** qui constitue un véritable système d'information de gestion au service desdites opération économiques.

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (4/10) Section 2 : les rôles de la comptabilité générale

Définition:

- □ La comptabilité générale peut être définie comme l'ensemble d'opérations permettant de:
- Collecter (les pièces comptables produites par l'entreprise ou reçues des tiers « factures, chèques,... »), traiter, classer et enregistrer des informations financières ;
- établir les documents qui en découlent: le bilan et le CPC;
- Elle permet ainsi de produire des informations adaptées aux différents utilisateurs :



Quels sont donc les différents rôles de la comptabilité générale?

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (5/10) Section 2 : les rôles de la comptabilité générale

- La comptabilité générale sert à:
- L'information: se doter de sources fiables d'informations internes (résultats dégagés par l'exploitation) et externes (créances sur des clients); qui peuvent servir à:
 - L'Etat: calculer l'impôt ou des taxes à régler, calculer le PIB
 - Les banques : déterminer le niveau de crédit compatible avec sa capacité de rembourser.
 - Les associés et actionnaire: déterminer les chances d'amélioration ou de détérioration du résultat dans l'avenir, ...
 - Le chef d'entreprise: Connaître ses résultats, orienter ses choix (instrument d'aide à la décision)

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (6/10) Section 2 : les rôles de la comptabilité générale

- La comptabilité générale sert également à:
- ➤ L'aide de la décision: grâce aux multiples informations fournies, la comptabilité est un outil de gestion qui permet de servir à l'aide à la décision;
- Fournir un moyen de preuve: en cas de litige avec les tiers « partenaires » (fournisseurs, clients, salariés, banques, Etat)
- Cette information financière est donnée principalement par deux documents de synthèse :
 - Le bilan : il décrit le patrimoine de l'entreprise à une date donnée ;
 - Le compte de produits et de charge CPC: il renseigne sur le montant des profits et des pertes.

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (7/10) Section 3 : le code générale de normalisation comptable

- Au Maroc, la loi 9-88 promulguée le 25.12.1988 (loi relative aux obligations comptables des commerçants), mis à jour par la loi 44-03 (publié au BO du 16.03.2006), est considérée comme *la référence en matière de comptabilité*.
- Cette loi définit les objectifs et les modalités de la comptabilité, dans le cadre d'un « Code général de la normalisation comptable » (CGNC).

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (8/10) Section 3 : le code générale de normalisation comptable

- □ le CGNC **oblige** les entreprises de tenir un certains nombre d'états de synthèses qui diffère du **modèle normal** au **modèle simplifié** :
- Modèle normal : prévu pour les grandes entreprises (chiffre d'affaires ≥ 10 millions de Dh) et les oblige à publier cinq états de synthèses : Bilan, comptes de produits et de charges CPC, état des soldes de gestion ESG, Tableau de financement TF, Etat des informations complémentaires ETIC.
- Modèle simplifié: Prévu pour les PME (chiffres d'affaires ≤10 millions de Dh). Pour lequel deux états de synthèse doivent être établis: Bilan, CPC.

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (9/10) Section 3 : le code générale de normalisation comptable

- Le CGNC est structuré en deux parties:
 - La Norme Générale Comptable NGC
 - Le Plan Comptable Général des Entreprises PCGE

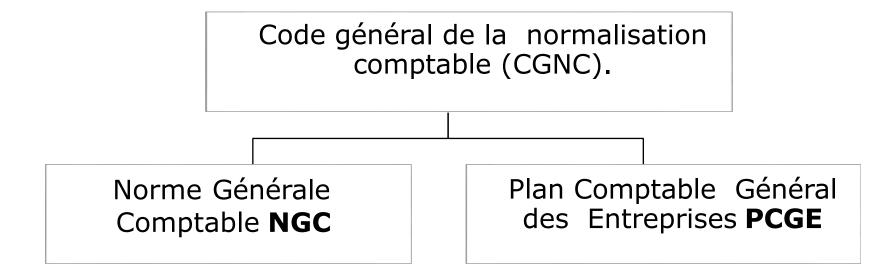


Figure 2: les composantes du CGNC

Chapitre 1 : L'entreprise et les exigences comptables (10/10) Section 3 : le code générale de normalisation comptable

1. La Norme Générale Comptable NGC

- Les E/ses sont obligées de tenir la comptabilité générale suivant des références, appelées normes
- Ces normes définissent les règles de base, appelées principes fondamentaux, applicables aux différentes entités économiques.

Objectif d'instaurer des normes comptables :

perfectionner l'utilisation de la comptabilité en tant qu'outil d'information, de décision de gestion pour les différents utilisateurs

2. Le Plan Comptable Général des Entreprises PCGE

 Le PCGE présente l'aspect pratique et spécifique de la NGC, c'est une illustration de la NGC aux différents types d'entreprises

Conclusion